



Les femmes dans l'agriculture en Suisse

Résultats d'une étude menée par l'Office fédéral de l'agriculture et Agroscope en 2012

De plus en plus de femmes ont une activité rémunérée. Elles connaissent insuffisamment leur statut juridique. Elles disposent souvent d'une faible couverture sociale. Malgré les charges physiques et psychiques, elles sont majoritairement satisfaites de leurs conditions de vie.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Un nombre croissant de paysannes exerce une activité rémunérée

L'activité rémunérée des femmes dans l'exploitation agricole a augmenté au cours des dix dernières années. Toujours plus de paysannes assument des tâches très diverses en tant qu'employées ou en tant qu'indépendantes responsables d'une branche de production telle la vente directe et apportent ainsi une contribution notable au revenu total de l'exploitation. Pour un quart d'entre elles, cette contribution représente entre 10 et 25 % de ce revenu. Plus les femmes sont jeunes, plus leur contribution est importante. Cependant, la majorité continue à travailler gratuitement dans l'exploitation en tant que membre de la famille et a par conséquent le statut de « non actif ».

Près de la moitié des paysannes exerce une activité rémunérée à l'extérieur de l'exploitation. Une des principales raisons à cela est que la famille est financièrement tributaire de ce revenu complémentaire. Notamment les femmes les plus jeunes possèdent une solide formation professionnelle et travaillent, le plus souvent à temps partiel, dans la profession qu'elles ont apprise, afin de garder le contact avec le monde du travail en dehors de l'agriculture. Selon l'enquête 2012, la part des femmes contribuant pour plus d'un quart au revenu total de l'exploitation par une activité extra-agricole s'élève actuellement à 28 %.



Les paysannes sont mal informées sur leur statut juridique dans l'exploitation

L'enquête écrite indique que la grande majorité des femmes sont arrivées dans l'exploitation par le mariage et que les deux tiers vivent sous le régime matrimonial ordinaire de la participation aux acquêts. Seule une minorité gère sa propre exploitation agricole. La plupart des femmes participant à l'enquête ont certes déclaré être copropriétaire ou co-exploitante de l'exploitation. Mais au cours des discussions dans les groupes il s'est avéré qu'elles se basent sur leur engagement financier et sur leur collaboration de longue date dans l'exploitation. Or, bien souvent, elles ne figurent pas dans le registre foncier en tant que copropriétaires.

"Alors que dans les faits, on partage les décisions, en même temps légalement, juridiquement, comme vous dites "dans le cas de mauvais temps" en l'occurrence c'est le mari." (Gabrielle, 56)

Peu préoccupées de leur faible couverture sociale

Près de 80 % des paysannes enquêtées se constituent leur propre couverture sociale. Cependant, comme elles exercent pour la plupart une activité à temps partiel, il y a tout lieu de supposer que cette couverture est souvent modeste. Pourtant, la plupart des paysannes mariées se préoccupent relativement peu de leurs assurances sociales.

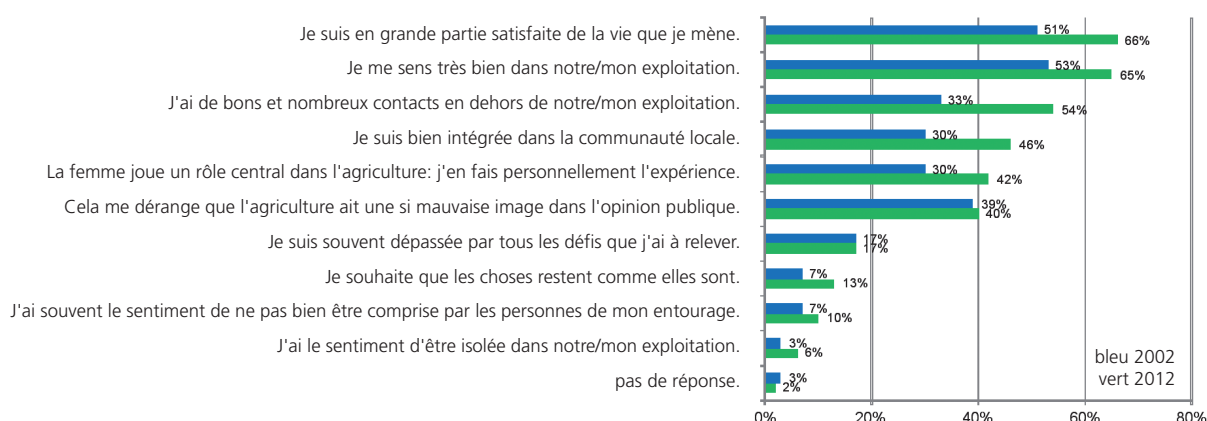
„Weil, du machst dir erst Gedanken, wenn etwas passiert: ja, wie stehe ich wirklich in so einer Situation da. Oder was könnte man noch ausbessern?“ (Veronika, 31)

Satisfaites, en dépit de lourdes charges

Les femmes du milieu agricole sont pour la plupart très satisfaites de leur vie, s'estiment en bonne santé et se sentent bien dans l'agriculture. Par rapport à dix années en arrière, les affirmations positives recueillent bien plus souvent leur approbation que les négatives. Une exploitation agricole offre de nombreuses possibilités d'aménagement des activités et présente l'avantage de réunir logement et travail dans un même espace. Ce sont des atouts très appréciés des femmes paysannes.

Bien-être 2002 vs. 2012

Plusieurs réponses possibles.



Les paysannes suisses ressentent néanmoins un certain stress, avant tout en raison des conditions-cadre imposées par la politique agricole et l'économie globale sur lesquelles les familles de paysans ne peuvent exercer aucune influence dans le cadre de leur travail de tous les jours. La pression du temps et la charge élevée de travail pèsent également sur leur quotidien.

"Io condivido tutto, mi sento felice (...), in pratica godo delle piccole gioie. Certo, ci sono delle volte in cui mi sento stanca, ci sono dei periodi più intensi come specialmente adesso, con i capretti, eccetera. A volte ci guardiamo io e mio marito, e ci diciamo "cosa hai da guardarmi?" e ci diciamo: "Così no! È abbastanza!" Però nel complesso sono felice e contenta." (Giovanna, 48)

„Meine Tochter, die geht in die Schule, in die erste Klasse, die „Gspänli“ finden das sehr interessant. Also wir haben langsam doch wieder diesen Stellenwert, wo man uns eher wieder schätzt, wo man sagt, doch, es braucht uns. Wir machen gute Arbeit. (...), und wir als junge Frauen sehen vielleicht, dass es allen anderen auch nicht besser geht. Und wir haben ein Dach über dem Kopf, wir haben zu essen, wir haben den Mann, der zum Mittagessen zu Hause ist, wir können miteinander arbeiten, die Kinder wissen, was ihr Vater macht, ja, und, das sind alles so Sachen, die für die Zukunft eigentlich schon noch recht optimistisch sind. Wir haben den schönsten Beruf, den wir haben können." (Barbara, 32)

Profil d'une femme représentative du milieu agricole suisse :

Age	48
Etat civil	mariée
Nombre d'enfants	3
Origine	paysanne
Formation	commerciale, artisanale ou paramédicale
Travail dans l'exploitation..	régulier, effectue la comptabilité
à l'extérieur ...	à temps partiel (20 %), dans la profession apprise
Statut	membre de la famille travaillant dans l'exploitation
Vacances	au maximum 1 semaine par an

Le rôle joué par les femmes paysannes est important et diversifié

Dix ans après la première enquête à large spectre sur la situation des femmes dans l'agriculture, une nouvelle étude représentative a été réalisée en 2012. Celle-ci repose sur les résultats d'une enquête écrite réalisée auprès de 820 paysannes et sur les réflexions recueillies dans le cadre de quatre groupes de discussion.

Cette enquête répond en même temps au postulat de la conseillère nationale Maya Graf intitulé « Rapport sur la situation des femmes dans l'agriculture » et fait également partie du plan d'action relatif à la « Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes CEDAW ».

L'exploitation familiale est essentielle

L'exploitation familiale est la pierre angulaire d'une agriculture suisse durable. Cette structure d'exploitation, comme l'ensemble du secteur agricole, traverse de profondes mutations. Qu'en est-il des femmes dans l'agriculture? Celles-ci jouent un rôle déterminant dans la nature et les orientations de ce changement. L'enquête 2012 montre qu'elles sont très engagées dans l'exploitation, qu'elles développent et réalisent des idées personnelles et originales et qu'elles exercent souvent aussi une activité secondaire à l'extérieur. Tout cela ne les empêche pas d'assumer leur rôle de mère de famille avec un sens aigu des responsabilités.

Les exploitations familiales sont tributaires des femmes et celles-ci sont tributaires d'un soutien à leur cause. L'OFAG est en dialogue permanent avec les acteurs du secteur agroalimentaire. L'OFAG poursuivra dans ce cadre le débat sur la promotion des femmes dans l'agriculture, en harmonie avec l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales.

L'OFAG considère qu'il est important que les prestations des femmes dans l'agriculture gagnent en visibilité dans le rapport agricole. C'est la raison pour laquelle les évaluations sur la base de données concernant spécifiquement les paysannes jouent un rôle important.

*Bernard Lehmann,
directeur de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG*

Le besoin d'intervention est important

Les grandes mutations survenues dans l'agriculture ont touché les paysannes de plein fouet. L'importance du rôle joué par les paysannes au sein des exploitations agricoles est perceptible, surtout dans les nombreuses exploitations qui ne bénéficient pas de leur collaboration.

La satisfaction qu'éprouvent les femmes à exercer leur profession a quelque chose d'émouvant et témoigne de leur solidité en tant que force tranquille sur laquelle peuvent compter l'exploitation agricole et la famille.

La structure sociale que constitue l'exploitation familiale agricole vit de profonds changements. La part de revenu familial généré par les femmes ne cesse de croître. Le changement est d'autant plus marqué que de nombreuses jeunes femmes ne sont plus originaires d'un milieu paysan et qu'elles continuent de travailler dans leur profession même après leur mariage avec un agriculteur. Le constat effarant du faible niveau d'information des paysannes sur leur statut juridique et sur les possibilités de se constituer une couverture sociale indépendante et de protéger l'argent qu'elles ont investi dans l'exploitation nous interpelle. Il subsiste à cet égard un important besoin d'intervention de la part de notre association, mais aussi de la part des services de vulgarisation agricole et des centres de formation. Les résultats de l'enquête 2012 constituent un instrument de travail indispensable pour tous les acteurs au processus agricole. Ces résultats corroborent nos observations et encouragent notre effort de promotion des femmes au sein des organisations agricoles. Au nom des paysannes, nous remercions tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de cette enquête.

*Christine Bühler,
présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF*

Impressum

Éditeur :

Office fédéral de l'agriculture, CH-3003 Berne

Téléphone : +41 31 322 25 11

Internet : www.blw.admin.ch

Source : « Les femmes dans l'agriculture », Rapport agricole 2012

Illustrations : OFAG

Copyright : OFAG, Berne 2012